

DÉVELOPPEMENTS

Du Budget des Dépenses

DU MINISTÈRE DES FINANCES,

Pour l'Exercice 1840



NUMÉROS		DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
Articles de loi	Développements des articles				
CHAPITRE PREMIER.					
<i>Administration centrale. — PERSONNEL.</i>					
			NOMBRE d'égales	MONTANT de la DÉPENSE	TOTAL par SERVICE.
1	Unique	Traitement du Ministre	1	21,000	21,000
			TOTAL de l'article 1 ^{er} fr.		
1		Traitement du secrétaire-général	1	9,000	9,000
<i>Secrétariat-général.</i>					
		Traitements des chefs de bureau et employés	16	500 à 3,690	25,000
<i>Bureau de liquidation avec les Pays-Bas.</i>					
2		Traitement du directeur	1	7,000	20,000
		Indemnités aux employés	"	13,000	
2		Par arrêté royal en date du 20 juin dernier, il a été institué au secrétariat-général un bureau spécial chargé des travaux des diverses liquidations à opérer avec la Néerlande, en exécution des articles 13, 15, 21 et 22 du traité du 19 avril, de l'examen et de l'instruction préparatoire de toutes les réclamations de nature à être comprises dans les négociations que des sujets belges ont à faire valoir, et, quoiqu'aux termes du même arrêté, le traitement du directeur du bureau et les indemnités accordées aux employés y dénichés, soient payés pour l'exercice 1839 sur le crédit alloué au Département des Affaires Étrangères par la loi du 5 juin dernier, il a paru plus rationnel de porter l'allocation nécessaire pour ce service en 1840, au Budget du Département des Finances, ce bureau en étant une dépendance.			
<i>Trésor public.</i>					
3		Traitement du directeur de l'administration	1	10,500	92,000
		— de l'inspecteur du Trésor	1	4,500	
		— des chefs de division	2	5,250	
		— des chefs de bureau et employés	39	de 500 à 3,600	
<i>Contributions directes, cadastre, douanes, accises, poids et mesures, garantie, etc.</i>					
4		Traitement du directeur de l'administration	1	9,000	100,000
		— des inspecteurs principaux et inspecteurs en chef, chefs de division	4	de 5 250 à 7,000	
		— des inspecteurs-chefs de bureau, contrôleurs, employés et expéditionnaires.	39	de 400 à 4,600	
					A REPORTER. fr. 246,000

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1840			CRÉDITS DÉFINITIFS 1839	DIFFÉRENCES		CRÉDITS DÉFINITIFS ALLIÉS POUR 1840	Observations
CHARGES ORDINAIRES	CHARGES EXTRAORDINAIRES	TOTAL.		en plus AU BUDGET de 1840	en moins AU BUDGET de 1840		
21,000	"	21,000	21,000	"	"		
21,000	"	21,000	21,000	"	"		
9,000	"	9,000	9,000	"	"		
25,000	20,000	45,000	25,000	20,000	"		
92,000	"	92,000	92,000	"	"		
100,000	"	100,000	100,000	"	"		
226,000	20,000	246,000	226,000	20,000	"		

N O M B R E S d e		D É S I G N A T I O N D E S D É P E N S E S E T S E R V I C E S.			
A r t i c l e s d e l' a r t .		D é v e l o p p e m e n t s d e l' a r t i c l e s.			
		NOYEU d'articles	APPORT EN FRANCS	MONIANT de la DEPENSE	TOTAL par SÉRIÉ
<i>Suite de l'administration centrale (Personnel).</i>					
		REPORT.	fr.	"	246,000
<i>Enregistrement, domaines et forêts.</i>					
3	Traitement du directeur de l'administration	1	10,500	10,500	} 81,000
	— de l'inspecteur-général	1	9,000	9,000	
	— des directeur et inspecteur, chefs de division	2	de 6,500 à 8,000	14,500	
	— des vérificateurs	3	de 3,600 à 4,500	12,100	
	— des employés et expéditionnaires	20	de 900 à 3,000	84,900	
<i>Commission des monnaies.</i>					
6	Traitement du président.	1	8,400	8,400	} 42,000
	— des commissaires et de l'inspecteur-général.	8	5,250	15,750	
	— du graveur, du contrôleur, des employés et expéditionnaires	7	de 900 à 4,200	17,850	
<i>Huissiers et gens de service.</i>					
7	Salaire des concierges, huissiers, messagers, surveillante et nettoyeuses	36	de 365 à 1,200	27,000	27,000
<p>La majoration de 2,000 fr. que présente cet article n'est que fictive ; elle résulte de ce que, lors de la réunion à l'administration des contributions de la vérification centrale de la comptabilité, il a fallu augmenter le personnel des gens de service, et que, pendant deux exercices, ces nouveaux agents ont été salariés sur l'art. 5 du Budget. Il a paru plus régulier de comprendre ces salaires dans le chiffre spécialement destiné à rétribuer les services de cette nature, et de diminuer d'autant l'allocation pétitionnée audit art. 5.</p>					
TOTAL de l'article 2.					fr.
<i>Vérification centrale de la comptabilité.</i>					
3	Unique Traitement de l'inspecteur-chef de bureau, et des employés	19	de 700 à 3,600	30,200	30,200
TOTAL de l'article 3.					fr.
<i>Frais de tournées.</i>					
4	Unique Frais de tournées des Ministre et des fonctionnaires supérieurs				
TOTAL de l'article 4.					fr.

Suite de l'art. 2.

CREDITS FINANÇES POUR L'EXERCICE 1910			CREDITS FINANÇES pour l'exercice 1899.	DIFFÉRENCES		CREDITS DEFINITIVEMENT alloués pour 1899.	<i>Observation</i>
CHARGES ordonnées d'après les mandats.	CHARGES en ordre de recettes acquiescées.	TOTAL		en plus au budget de 1899.	en moins au budget de 1899.		
226,000	20,000	246,000	226,000	20,000	"		
81,000	"	81,000	81,000	"	"		
42,000	"	42,000	42,000	"	"		
27,000	"	27,000	25,000	2,000	"		
376,000	20,000	396,000	374,000	22,000	"		
30,200	"	30,200	30,200	"	"		
30,200	"	30,200	30,200	"	"		
12,000	"	12,000	8,000	4,000	"		
12,000	"	12,000	8,000	4,000	"		

NOMBRES des articles de la loi.	Désignation des dépenses en francs	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Suite de l'administration centrale.</i>		
<i>Matériel.</i>		
1		Fournitures de bureau, main-d'œuvre des impressions, frais de reliure, ports de lettres et autres menus frais. 20,000
2		Éclairage et chauffage de toute l'administration 10,000
3		Entretien des locaux du Ministère et de l'hôtel des monnaies, achat et entretien des meubles, assurance contre l'incendie, etc. 10,000
4		Frais de bureau et matériel de la vérification centrale de la comptabilité des contributions directes, cadastre, etc. 3,000
		La diminution de 2,000 francs, est la conséquence de la majoration portée à l'art 2, pour salaires des gens de service.
		TOTAL de l'article 5. fr.
<i>Service de la monnaie.</i>		
1		Fournitures et main-d'œuvre concernant la monnaie et les essais 1,200
2		Dépenses variables, poinçons de la garantie, plaques d'insculpations et autres ustensiles 6,000
		TOTAL de l'article 6. fr.
7	Unique	Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage
		TOTAL de l'article 7. fr.
<i>Crédit qui ne figure plus au Budget de 1840.</i>		
Prime destinée à la fabrication de la monnaie d'argent, à l'exclusion des pièces de 5 francs.		
8	Unique	Perte et frais résultant de la refonte d'anciennes monnaies provinciales, par évaluation. Cette dépense a pour objet la refonte des anciennes monnaies provinciales et du pays hors d'usage, qui se trouvent encore dans les caisses du trésor public; un projet de loi relatif à cet objet est préparé, et sera présenté incessamment à la sanction des Chambres Législatives.
		TOTAL de l'article 8. fr.

CREDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1870			CREDITS TITRE ORDINAIRE 1870	DEBITAUX		CREDITS DEFINITIFS ALLOUÉS POUR 1870	Observations
CHARGES de dépenses ordinaires	CHARGES de dépenses exceptionnelles	TOTAL		en 1870 au budget de 1870.	en 1870 au budget de 1870.		
43,000	"	43,000	43,000	"	2,000		
43,000	"	43,000	43,000	"	2,000		
7,200	"	7,200	7,200	"	"		
7,200	"	7,200	7,200	"	"		
80,000	"	80,000	80,000	"	"		
80,000	"	80,000	80,000	"	"		
"	"	"	5,000	"	5,000		
"	125,000	125,000	"	125,000	"		
"	125,000	125,000	"	125,000	"		

CREDITS			CREDITS DE MARCHE	DEBITES		CREDITS FINANCIERS	Observations
CHARGES DE FIN.	CHARGES DE FIN.	FIN.		PLUS MOINS	PLUS MOINS		
117,000	"	117,000	117,000	"			
117,000	"	117,000	117,000	"			
5,000	"	5,000	5,000	"			
5,000	"	5,000	5,000	"			
86,550	"	86,550	86,550	"			
86,550		86,550	86,550	"			
"	5,900	5,900	5,900	"			
"	5,900	5,900	5,900	"			
220,000	"	220,000	220,000	"			
220,000	"	220,000	220,000	"			

NUMÉROS de		DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
de	des		NOUVEAU d'après	MONIANT de la dépense
CHAPITRE III.				
<i>Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises, de la garantie et des poids et mesures.</i>				
<i>Traitement des employés du service sédentaire.</i>				
1		Directeurs	9	72 800
2		Inspecteurs du cadastre et ingénieurs pour le Limbourg et le Luxembourg	11	47,800
3		Inspecteurs d'arrondissement	26	119 400
4		Receveurs à appointements fixes	93	192.000
5		Entreposeurs	9	19,500
6		Contrôleurs et employés près des directions	48	76.000
7		Contrôleurs et géomètres du cadastre près les directions	41	47,500
8		Vérificateurs des douanes	83	160.000
9		Teneurs de livres	60	93 000
<p>Des diminutions ont été opérées pour 1840 sur plusieurs paragraphes de cet article, et des augmentations ont eu lieu sur quelques autres, de ces mutations il résulte en définitive une différence en moins de 850 francs, dans la comparaison de l'article ci-dessus avec celui correspondant du Budget de 1839</p> <p>Le détail qui suit expliquera l'opération :</p>				
DIMINUTIONS.				
<p>§ 3. — <i>Inspecteurs d'arrondissement</i> fr. 16,800</p> <p>Cette somme est le traitement de trois fonctionnaires de ce grade supprimés dans le Limbourg et le Luxembourg, et de l'inspecteur de la douane à Ostende, qui, par ses fonctions, doit appartenir au service actif et qui, pour ce motif, a été transféré de l'art 1er à l'art 2.</p>				
<p>§ 4. — <i>Receveurs à traitements fixes</i> 15,000</p> <p>Cette somme forme le traitement de dix agents de l'espece, dont les emplois se trouvent supprimés dans le Limbourg et le Luxembourg.</p>				
Total des diminutions fr. 31,800				
MAJORATIONS.				
<p>§ 2. — <i>Inspecteurs et ingénieurs du cadastre.</i> 12,250</p> <p>Cette somme est destinée. 1^o au traitement de deux ingénieurs-vérificateurs du cadastre, à créer dans le Limbourg et le Luxembourg pour l'achèvement des opérations cadastrales; 2^o à majorer le traitement des inspecteurs de ces deux provinces qui, n'ayant été chargés jusqu'ici que d'un travail moins important, n'ont joui que d'un traitement peu élevé; 3^o à faire face à la dépense résultant de l'augmentation accordée pour les quatre années qui viennent de s'écouler, à quelques anciens fonctionnaires du même grade, qui n'avaient pas reçu primitivement le traitement normal affecté à leur emploi.</p>				
<p>§ 7. — <i>Contrôleurs et géomètres du cadastre près des directions.</i> 9,460</p> <p>Cette somme sera affectée au traitement de treize places d'aspirants-géomètres, à créer dans les bureaux de la conservation du cadastre, dont le personnel a été reconnu insuffisant pour tenir le travail au courant.</p> <p>Cette mesure, dont on avait déjà reconnu la nécessité, est une de celles qui ont été proposées dans une des réunions de la commission que le Ministre des Finances a créée le 1er juin 1839, pour aviser au moyen de réprimer la fraude en matière de douanes, ainsi que pour assurer l'achèvement du cadastre dans le Limbourg et le Luxembourg, et pour introduire dans la conservation les améliorations dont cette branche du service est susceptible.</p>				
<p>§ 9. — <i>Teneurs de livres</i> 9,200</p>				
Total des augmentations. fr. 30,910				
<p>Deux emplois de teneurs de livres ont été supprimés dans le Limbourg, mais, par contre, on a dû en créer trois dans la province de Liège et huit dans d'autres provinces, où le travail toujours croissant des bureaux de recettes nécessite le concours d'un plus grand nombre d'employés; c'est ainsi qu'entre autres à Lillo, bureau de nouvelle création, il a été placé deux teneurs de livres, et que le personnel du bureau d'Anvers a dû être majoré de deux autres.</p>				
TOTAL de l'article 1 ^{er} fr.				

CREDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1840			CREDITS DEUS POUR L'EXERCICE 1839	DIFFERENCES		CREDITS DEFINITIVEMENT FICUS POUR 1840.	Observations
CHARGES ordinaires et per- mises	CHARGES extra ordinaires et contingentes	TOTAL		CREDITS DEMANDES POUR 1840	CREDITS DEMANDES POUR 1840		
829,800	,	829,800	830,780	"	980		
829,800	"	829,800	830,780	"	980		

NUMÉROS de l'Article de la Loi.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																		
<i>Suite de l'administration des contributions directes, etc.</i>																																			
<i>Remises et indemnités des comptables.</i>																																			
2	Unique	Remises proportionnelles et indemnités des receveurs																																	
<p>La différence de 100,000 francs en moins qui figure au Budget de 1840, comparé à celui de 1839, provient de la suppression de plusieurs recettes qui existaient dans le Limbourg et le Luxembourg.</p> <p style="text-align: right;">Total de l'article 2. fr.</p>																																			
<i>Service actif.</i>																																			
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>nombre d'agents</th> <th>montant de la dépense</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9</td> <td>47,700</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>27,000</td> </tr> <tr> <td>178</td> <td>488,300</td> </tr> <tr> <td>146</td> <td>213,000</td> </tr> <tr> <td>958</td> <td>1,012,000</td> </tr> <tr> <td>2782</td> <td>1,933,000</td> </tr> <tr> <td>58</td> <td>61,000</td> </tr> <tr> <td>168</td> <td>110,000</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>28</td> <td>21,000</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>4,000</td> </tr> <tr> <td>44</td> <td>38,700</td> </tr> <tr> <td>102</td> <td>142,800</td> </tr> <tr> <td>332</td> <td>390,800</td> </tr> <tr> <td>73</td> <td>79,100</td> </tr> </tbody> </table>	nombre d'agents	montant de la dépense	9	47,700	6	27,000	178	488,300	146	213,000	958	1,012,000	2782	1,933,000	58	61,000	168	110,000	8	8,000	28	21,000	3	4,000	44	38,700	102	142,800	332	390,800	73	79,100
nombre d'agents	montant de la dépense																																		
9	47,700																																		
6	27,000																																		
178	488,300																																		
146	213,000																																		
958	1,012,000																																		
2782	1,933,000																																		
58	61,000																																		
168	110,000																																		
8	8,000																																		
28	21,000																																		
3	4,000																																		
44	38,700																																		
102	142,800																																		
332	390,800																																		
73	79,100																																		
1		Inspecteurs en chef																																	
2		— des douanes																																	
3		Contrôleurs de toutes les catégories																																	
4		Lieutenants et sous-lieutenants																																	
5		Brigadiers et sous-brigadiers																																	
6		Préposés de 1 ^{re} et de 2 ^e classe																																	
7	3	Brigades ambulantes. { à pied. { Brigadiers et sous-brigadiers	58	61,000																															
8			Préposés de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	168	110,000																														
9		à cheval. { Brigadiers et sous-brigadiers	8	8,000																															
10			Préposés de 1 ^{re} classe	28	21,000																														
11		Service maritime . { Lieutenants et sous-lieutenant	3	4,000																															
12		{ Matelots de 1 ^{re} et de 2 ^e classe et mouses	44	38,700																															
13		Accises { Commis à cheval de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	102	142,800																															
14		{ — à pied de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	332	390,800																															
15		Cadastre { Géomètres de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	73	79,100																															
<p>La diminution de 61,000 francs, que présente l'article ci-dessus, provient de la suppression de plusieurs emplois dans les parties cédées du Limbourg et du Luxembourg, et ne frappe que sur les contrôleurs de toutes les catégories, sur les lieutenants et sous-lieutenants et sur les commis à cheval et à pied des accises. (§§ 3, 4, 13 et 14 dudit article.) Le § 2 du même article se trouve majoré de 4,300 francs, résultant du transfert de l'inspecteur de la douane d'Ostende, ainsi qu'il a été expliqué dans la note de l'art. 1^{er} et le § 15, de 100 francs.</p> <p>La nécessité de renforcer en général la ligne de douanes, et d'augmenter les moyens de surveillance et de répression de la fraude, a empêché d'apporter des diminutions dans les autres §§ de cet article, qui sont relatifs au service actif; une demande nouvelle et spéciale de crédit a dû même être faite d'après le vœu émis par la commission dont il a été question ci-dessus, pour tâcher d'atteindre le but désiré, ainsi qu'il sera expliqué à l'article suivant.</p> <p style="text-align: right;">Total de l'article 3. fr.</p>																																			
1	4	Frais de police, de douane, primes et encouragements pour la répression de la fraude	50,000																																
2		Renforcement du personnel de la douane	175,000																																
<p>La commission, créée par arrêté du 1^{er} juin dernier, dont il a déjà été fait mention, et qui se trouvant composée de sénateurs, de membres de la Chambre des Représentants et de plusieurs fonctionnaires supérieurs du Département des Finances et d'un ancien fabricant, membre de la chambre de commerce de Bruxelles, avait été instituée dans l'intérêt de l'industrie et du commerce, afin d'avisier aux mesures les plus propres à réprimer</p> <p style="text-align: right;">Total de l'article 4. fr.</p>																																			

CHAPITRES ou articles	CREDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1940		CREDITS RÉVISÉS POUR L'EXERCICE 1939	DIFFÉRENCES		CREDITS FINANCIERS RÉVISÉS EN 1940.	Observations
	CHACUN par article	TOTAL		en plus ou en moins en 1940	en moins ou en plus en 1939		
1,630,000	"	1 630 000	1,730 000	"	100 000		
,630,000	"	1,630,000	1,730,000	"	100,000		
,578,400	"	4 578,400	4,640,000	"	61,600		
578,400	"	4,578,400	4,640,000	"	61,600		
225,000	"	225,000	25,000	200,000	"		
225 000	"	225,000	25 000	200,000	"		

NUMÉRO DES		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
chapitres.	articles.			
<i>Suite de l'administration des contributions, etc.</i>				
<p>la fraude en matières de douanes, et à calmer la crise industrielle qui se fait sentir en Belgique, comme dans plusieurs autres pays voisins.</p> <p>Cette commission s'est livrée avec le plus grand zèle à de longues investigations; elle s'est transportée sur différents points du royaume, où des enquêtes ont été faites par elle, et entre autres mesures qu'elle a cru devoir proposer pour atteindre, autant que possible, le but de son institution, elle a été unanime pour demander que le personnel de la douane fût augmenté considérablement.</p> <p>Ce n'est donc que parce qu'on espère les résultats les plus salutaires de beaucoup d'autres mesures proposées par la commission, et qui seront l'objet d'un projet de loi qui va être soumis à la législature, que l'on s'est borné à demander 150,000 fr. en plus de ce chef.</p> <p>Une partie de cette somme sera affectée au service maritime, qui exige impérieusement une augmentation de personnel; et 125 à 130 places de douaniers seront créées avec le restant.</p> <p>Une somme de 25,000 fr. qui figurait à l'art. 3 du Budget de 1839, avait été allouée pour les brigades mixtes formées de militaires et de préposés des douanes, et qui ont été placées temporairement dans les provinces de Limbourg et d'Anvers; aujourd'hui il est demandé, indépendamment de cette somme, celle de 200,000 fr., ce qui porte l'article à 225,000 francs, dont 50,000 sont destinés à être employés en primes et encouragements pour la répression de la fraude.</p>				
<i>Garantie.</i>				
5	Unique	Traitements des employés	28	43,860
		Diminution, 2,640 francs, formant le traitement de deux agents supprimés.		
		TOTAL de l'article 5.		fr.
<i>Poids et mesures.</i>				
6	Idem.	Traitement du vérificateur principal et des vérificateurs	27	58,100
		Diminution, 3,900 francs, traitement de deux agents supprimés.		
		TOTAL de l'article 6.		fr.
<i>Avocats de l'administration.</i>				
7	Idem.	Traitements.	18	35,670
		TOTAL de l'article 7.		fr.
<i>Frais de bureau et de tournées.</i>				
1		Frais de bureau des directeurs, y compris ceux du cadastre, de confection et d'impression des rôles.		102,350
2		Frais de bureau des inspecteurs d'arrondissement.		36,500
3		— des contrôleurs de la garantie.		4,000
4		Frais de tournées des inspecteurs en chef.		13,900
5		— des contrôleurs et employés de la garantie.		6,500
6		Frais de bureau et de tournées du vérificateur principal et des vérificateurs des poids et mesures.		19,400
7		Frais de tournées des inspecteurs du cadastre en province.		4,000
<p>Différence en moins, 8,750 francs. Cette somme provient des réductions qui ont été opérées par suite de la diminution de notre territoire; il est à observer cependant que le § 5 de cet article a été majoré d'une somme de 800 francs, pour faire face aux exigences du service de la garantie, des tournées plus fréquentes devant être opérées dans l'intérêt du trésor et des contribuables.</p>				
		TOTAL de l'article 8.		fr.

CREDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1910.			CREDITS FUS	BILANCIÉS		CHEQUES DE DÉBIT SÉRIÉS POUR 1910	<i>Observations</i>
CHARGES PERSONNELLES MONTÉES	CHARGES MATERIELLES IMPRÉVUES	TOTAL	1910	CHARGES PERSONNELLES 1910	CHARGES MATERIELLES 1910		
43,860	"	43,860	46,500	"	2,640		
43,860	"	43,860	46,500	"	2,640		
58,100	"	58,100	62,000	"	3,900		
58,100	"	58,100	62,000	"	3,900		
83,670	"	83,670	83,670	"	"		
83,670	"	83,670	83,670	"	"		
186,630	"	186,630	193,400	"	8,730		
186,630	"	186,630	193,400	"	8,730		

L ch 1 15	Désignation des dépenses et services.	
	<i>Suite de l'administration des contributions, etc.</i>	
	<i>Indemnités.</i>	
	1	Indemnités des brigades ambulantes. 58,000
	2	— des répartiteurs pour les patentes. 28,400
	3	— des porteurs de contraintes. 8,300
	4	— de route, etc., aux porteurs de contraintes et experts pour la contribution personnelle. 1,300
	5	Primes pour saisie de sel et de boissons distillées, découvertes de distilleries clandestines et arrestation de fraudeurs inconnus ou étrangers. 8,000
9	6	Indemnités de frais de route et de séjour aux employés des provinces. 10,000
	7	— aux employés pour maladies, accidents, etc., provenant de l'exercice de leurs fonctions. 20,000
	8	— aux receveurs de l'enregistrement pour les déclarations d'actes translatifs, etc., et pour les mutations dans le Limbourg et le Luxembourg. 8,300
	9	— des géomètres du cadastre. 48,100
	10	— pour tenue de chevaux et frais de route. 184,000
	11	— des experts de la contribution personnelle. 10,000
	Cette diminution provient également de l'exécution du traité des 24 articles. Elle eût dû être plus considérable par suite de la suppression de huit employés à cheval des accusés, mais la somme provenant de ce dernier objet a été absorbée par les contrôleurs des douanes de la Flandre occidentale et de la province d'Anvers, qui ont reçu ordre de se pourvoir d'un cheval pour l'exercice de leurs fonctions, mesure qui n'a été adoptée à leur égard qu'à partir de 1839.	
	TOTAL de l'article 9. fr.	
	<i>Matériel.</i>	
	1	Matériel et main-d'œuvre des impressions, achats d'instruments, etc. 30,000
	2	Loyer, entretien, chauffage et éclairage de locaux et embarcations. 85,000
	3	Loyer d'un local à Amers pour la réunion des bureaux de l'administration. 12,000
	4	Ports de lettres, transport de matériel, passage d'eau, etc. 14,000
10	5	Matériel pour les poids et mesures. 5,000
	6	Frais de procédure. 20,000
	7	Frais de loyer, d'ameublement et d'entretien des locaux de la garantie. 9,000
	8	Construction d'aubettes et autres locaux de la douane. 5,000
	9	Matériel relatif à l'exécution de la loi sur les bestiaux. 10,000
	Diminution, 6,000 francs, par suite également de l'exécution du traité du 19 avril 1839.	
	TOTAL de l'article 10. fr.	
	<i>Cadastre.</i>	
	<i>Crédit qui ne figure plus au Budget de 1840.</i>	
»	»	Indemnités aux agents non remplacés du cadastre.
	TOTAL. fr.	

CREDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1890			CREDITS en francs pour l'exercice 1889	DIFFERENCES		CREDITS DEFINITIFS pour 1890	Observations
CHARGES ordonnées par l'arrêté	CHARGES à payer le 1 ^{er} juillet	TOTAL		en plus au budget de 1889	en moins au budget de 1890		
334,800	,	334,800	338,600	"	3,800		
334,800	"	334,800	338,600	"	3,800		
140,000	,	140,000	146,000	"	6,000		
140,000	"	140,000	146,000	"	6,000		
"	"	"	2,000	"	2,000		
"	"	"	2,000	"	2,000		

NUMÉROS des	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Articles de la loi	Désignation des articles.

Suite de l'administration des contributions.

11 Unique Crédit pour opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg

Une somme de 200,000 francs est présumée nécessaire pour faire face à toutes les dépenses que les travaux du cadastre, dans les deux provinces du Limbourg et du Luxembourg, pourraient occasionner pendant l'année 1840. Les traitements fixes et les indemnités des agents de tous grades qui seront chargés de l'achèvement des travaux (à l'exception du traitement des inspecteurs et ingénieurs qui figurent à l'art. 1^{er}, paragraphe 3, du précédent Budget), les frais de bureau, de matériel, etc., seront généralement imputés sur le crédit spécial.

Il est à observer qu'il n'a été fait aucun usage du crédit de 50,000 francs alloué pour le même objet au Budget de 1838, et qu'aucun paiement n'a encore été ordonné sur les 10,000 francs portés au Budget de 1839.

TOTAL de l'article 11. fr.

12 Unique Indemnité pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs supplémentaires, matrices cadastrales et livres journaux, qui doivent être tenus dans les bureaux de conservation, au chef-lieu de chacune des sept provinces cadastrées.

L'allocation de 15,000 francs portée au Budget de 1839, pour la transcription des mutations cadastrales, a été calculée à raison de 8 centimes par parcelle, et l'on a supposé que, pour opérer les transcriptions de trente à trente-cinq parcelles mutées, il faudrait l'emploi d'une journée ordinaire de travail; cette rétribution, qui n'est en résultat que deux francs par jour, est évidemment trop faible en égard à la cherté du salaire des employés aptes à faire, d'une manière convenable, les écritures dont il s'agit; il n'est guère possible de s'en procurer à moins de fr. 3 50 c., et sur ce pied, il y aurait nécessité de porter l'article de dépense à 25,000 francs.

Une circonstance qui peut aussi être invoquée à l'appui de la majoration sollicitée, c'est que le surcroît de besogne provient principalement de mutations qui ont pour objets des changements de limites, et qu'ainsi les transcriptions exigent beaucoup de temps et l'emploi de commis très au fait du travail des mutations.

TOTAL de l'article 12. fr.

CHAPITRE IV.

Administration de l'enregistrement, des domaines et des forêts.

TRAITEMENTS DES EMPLOYÉS DE L'ENREGISTREMENT.

Employés supérieurs.

		NOMBRE d'agents	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
1	Traitements des directeurs	9	de 8,000 à 9,000	76,500	304,300
2	— des inspecteurs	21	de 5,000 à 6,500	122,500	
3	— des vérificateurs	26	de 3,500 à 4,500	105,300	

Commis de direction.

4	Traitements des premiers commis	9	de 2,100 à 2,400	20,700	42,290
5	— des seconds commis	17	de 1,000 à 1,270	21,590	

Surveillants aux ventes.

6	Traitement du surveillant à Anvers	1	1,900	1,900	3,800
7	— — à Bruxelles.	1	1,900	1,900	

Agents de change.

8	Indemnité des agents de change chargés de la publication des prix courants des effets publics pour la perception du droit de succession	4	"	2,100	2,100
---	---	---	---	-------	-------

Le chiffre des Budgets précédents est réduit de 5,000 francs, par suite de la suppression d'une inspection de 3^e classe dans le Limbourg, économie résultant de l'exécution du traité de paix. Cette circonstance n'a jusqu'ici permis d'autres économies. Les employés supérieurs attachés aux territoires cédés étant utilisés dans l'intérêt de plus promptes et plus fortes recettes et pour ne pas leur appliquer la loi du 4 juin.

TOTAL de l'article 1^{er}. fr.

CREDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1840.			CREDITS DE SERVICES 1839	DIFFÉRENCES		CREDITS RÉSERVÉS 1839	<i>Observations</i>
CHARGES du personnel et matériel	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		en plus au budget de 1840	en moins au budget de 1840		
	200 000	200,000	10,000	190,000			
	200,000	200,000	10,000	190,000			
25,000		25,000	15,000	10,000			
25,000	"	25 000	15 000	10,000	"		
852,490		852,490	857,490	"	5,000		
852 490		852,490	857,490	"	5,000		

NOMBRES		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
1 10 100 1 000 10 000 100 000 1 000 000		<i>Suite de l'administration de l'enregistrement, etc.</i>			
TRAITEMENTS DES EMPLOYÉS DU FIMBRI.		POSTES NUMÉRIQUES	ADDITIONNELS PAR AN	MONTANT de la DÉPENSE	TOTAL du SERVICE
1	Traitement de l'inspecteur conservateur de l'atelier général	1	5,000	5,000	50,520
2	— du garde-magasin, contrôleur du timbre à Bruxelles	1	4,400	4,400	
3	— des gardes-magasins, contrôleurs dans les provinces	8	1,900	15,200	
4	— des timbreurs et compteurs	18	"	15,370	
3	— des tournefeuilles	17	"	10,330	
		Total de l'article 2. fr.			
TRAITEMENTS DES EMPLOYÉS DU DOMAINE.					
<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>					
1	Traitement des délégués à la recette	3	530 à 1,690	3,910	4,750
2	— du contrôleur garde-pont	1	640	640	
8	— des employés chargés de retirer les bul- letins	2	100	200	
<i>Canal de Charleroy.</i>					
4	Traitement du contrôleur	1	3,800	3,800	14,300
3	— des délégués à la recette	4	de 2,500 à 3,300	10,800	
<i>Sambre canalisée.</i>					
6	Traitement du contrôleur principal	1	3,600	3,600	11,800
7	— des délégués à la recette	14	200 à 1,200	5,800	
8	— des gardes-canal messagers	4	600	2,400	
<i>Houillère de Kerkrade.</i>					
3	» Service supprimé par suite de l'exécution du traité de paix.	»	"	"	"
<i>Bateau à vapeur à Anvers.</i>					
9	Traitement des délégués à la recette	2	900	1,800	1,800
Les frais d'administration figurent au Budget du Département des Travaux Publics.					
<i>Surveillant aux fabriques.</i>					
10	Traitement du surveillant à Seraing et à Andennes.	1	4,200	4,200	4,200
<i>Imprimerie normale.</i>					
»	Traitement d'un concierge (supprimé)	»	"	"	"
<i>Direction.</i>					
11	Traitement d'un concierge au palais de justice à Liège.	1	640	640	640
La diminution de 11,305 dont cet article de dépense est l'objet s'explique de la manière sui- vante :					
					TOTAL de l'article 3. fr.

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

3

CREDITS DEMANDES AU TITRE DE 1940			CREDITS HORS COURANT 1939	DIFFERENTIALS		CREDITS DE MINIMUM VALOIS TOUS 1940	<i>Observations</i>
CHARGES ordinaires monnaie	CHARGES extraordinaires monnaie	TOTAL		plus ou moins de 1939	moins ou plus de 1940		
50,520	"	50,520	50,520	"	"		
50,520	"	50,520	50,520	"	"		
87,490	"	87,490	48,795	"	11,805		
87,490	"	87,490	48,795	"	11,805		

NUMÉROS	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
<table border="1"> <tr> <td style="text-align: center;">Article de la loi.</td> <td style="text-align: center;">Développements des articles.</td> </tr> </table>		Article de la loi.
Article de la loi.	Développements des articles.	

Suite de l'administration de l'enregistrement, etc.

1 ^o Suppression du personnel de la houillère de Kerkaede	fr. 9,070	»
2 ^o Report au Budget du Département des Travaux Publics des frais d'administration des bateaux à vapeur à Anvers	17,565	»
3 ^o Suppression du concierge à l'imprimerie Normale	770	»
TOTAL	fr. 27,405	»
Par contre, la reprise de possession du canal de Charleroy a nécessité l'introduction d'un nouveau service de dépense s'élevant à fr. 14,300 »		
Ensuite le traitement des délégués à la recette du bateau à vapeur, constitué ici un nouveau chef de dépense, 1,800 »		
	16,100	»
Différence égale.	fr. 11,305	»

TRAITEMENTS DES AGENTS FORESTIERS.

	NOUVEAU NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTEMENT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
1 Traitements des inspecteurs	6	de 3,150 à 5,600	28,200	} 225,000
2 — des sous-inspecteurs	8	de 2,000 à 3,600	19,800	
3 — des gardes-généraux	17	1,590	27,030	
4 — des gardes	460	»	154,970	

L'économie de 30,000 francs provient de la diminution du personnel forestier, dans les provinces du Limbourg et du Luxembourg, par suite du traité de paix. Elle se divise comme suit :

7 Inspecteurs	réduit à	6.
9 Sous-inspecteurs	—	8.
20 Gardes-généraux	—	17.
553 Gardes forestiers	—	460.

TOTAL de l'article 4. fr.

Remises des receveurs (tarif du 17 janvier 1831).

DÉSIGNATION DES RECETTES.		MONTANT des RECETTES.	TAUX moyen de la REMISE.	MONTANT de LA REMISE.	TOTAL.
1 2	Recettes portées au Budget. {	Ordinaires	27,281,000	3 p. o/o	818,430
	Capitales de l'industrie et bâtiments d'école.	345,000	1 »	3,450	} 874,820
TOTAL fr.		27,626,000			
3 4	Recettes non portées au Budget. {	Pour compte de tiers	1,098,000	3 »	32,940
	Caisse de consignation	2,000,000	1 »	20,000	
TOTAL GÉNÉRAL fr.		30,724,000			

La variation de cet article de dépense est la conséquence de la fluctuation des recettes et de l'évaluation du Budget des Voies et Moyens, dont le chiffre est ici reproduit comme base de la dépense.

TOTAL de l'article 5. fr.

CREDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1870			CREDITS Il mes EXERCICE 1870	DIFFERENCES		CREDITS DIFFERENTIEL ANCIEN POUR 1870.	Observations
CAPITLES ou articles divers	CHARGES ou crédits spéciaux	TOTAL		en plus ou en moins de 1870.	en plus ou en moins de 1870.		
225,000	"	225,000	235,000	"	30,000		
225,000	"	225,000	235,000	"	30,000		
874,820	"	874,820	860,000	14,820	"		
874,820	"	874,820	860,000	14,820	"		

NUMÉROS		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
<i>Suite de l'administration de l'enregistrement, etc.</i>			
6	Unique	Remises accordées aux greffiers par la loi du 21 ventôse, au VII.	
		L'économie de 1,000 francs est la conséquence de l'exécution du traité de paix qui a réduit de deux le nombre des greffiers.	
		TOTAL de l'article 6. fr.	
<i>Frais de bureau.</i>			
7	Unique	Frais de bureau des directeurs	
		TOTAL de l'article 7. fr.	
<i>Matériel.</i>			
1		Feu et lumière de l'atelier général du timbre	1,000
8	2	Confection de timbres, registres et impressions	19,000
	3	Frais d'emballage, ports de lettres (a)	8,000
		(a) Majoration de 1,500 francs, qui se justifie par le chiffre de la dépense des années précédentes, qui présente pour les exercices 1834 à 1836, une moyenne de fr. 9,570 91 c ^s . En demandant 8,000 francs, on présume la dépense des bureaux cédés à fr. 1,570 91 c ^s .	
		TOTAL de l'article 8. fr.	
9	Unique	Frais de poursuites et d'instances	
		Cette allocation a toujours été insuffisante; elle n'a pas été majorée dans la supposition que cette insuffisance sera comblée par l'économie résultant de la cession et le grand nombre de procès terminés. Cette dépense se réduit à 39,000 fr., par les frais qui sont recouverts sur les parties (Voir le Budget des Voies et Moyens).	
		TOTAL de l'article 9. fr.	
<i>Dépenses du domaine.</i>			
1		Entretien de bâtiments, digues, polders, chemins et fossés.	15,000
2		Charges et contributions sur les domaines	6,500
3		Frais d'arpentage et de réarpentage de coupes de bois	3,000
10	4	Frais de culture et travaux d'améliorations (b)	30,000
	5	Remboursement de prix d'engagères et réméré de biens	2,300
	6	— de prix de ventes et de transfert dont on n'a pu faire suivre l'objet.	3,000
	7	Frais de ventes et autres actes.	500
		Diminution de 52,593 francs, résultant du report au Budget des travaux publics :	
		1 ^o Des frais d'entretien des bacs et bateaux	20,000
		2 ^o Du service des bateaux à vapeur.	32,093
		3 ^o De la réduction des frais d'arpentage, conséquence de la cession d'une partie des forêts	500
		Différence égale.	52,593
		TOTAL de l'article 10. fr.	

CREDITS DE CRÉDITS POUR L'EXERCICE 1840			CREDITS DIVERS AU BUDGET DE 1840	DIFFÉRENCES		CREDITS INDIVISIBLÉS POUR 1840.	Observation
MARGES DÉBITES APRÈS RÉVISIONS	CHARGES EN DÉBIT DE CRÉDITS	TOTAL		en plus AU BUDGET DE 1840.	en moins AU BUDGET DE 1840		
41,000	"	41,000	42,000	"	1,000		
41,000	"	41,000	42,000	"	1,000		
20,000	"	20,000	20,000	"	"		
20,000	"	20,000	20,000	"	"		
28,000	"	28,000	26,500	1,500	"		
28,000	"	28,000	26,500	1,500	"		
55,000	"	55,000	55,000	"	"		
55,000	"	55,000	55,000	"	"		
60,300	"	60,300	112,893	"	52,593		2) La somme de 30,000 francs est destinée à la continuation des travaux de repeuplement de la seigneurie ainsi qu'il suit : Forêt d'Herlogewald, environ . . . 15,000 Forêt d'Herthalst . . . 6,000 Travaux divers, autres forêts . . . 9,000
60,300	"	60,300	112,893	"	52,593		

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Articles de la loi.	Décl. p- p. n. n. n. des articles.	
<i>Suite de l'administration de l'enregistrement, etc.</i>		
<i>Entrepôt d'Anvers.</i>		
11	Unique	Frais généraux d'administration, entretien de bâtiments, etc.
		TOTAL de l'article 11. fr.
<i>Article qui ne figure plus au Budget.</i>		
Frais d'exploitation de la houillère de Kerkrade (service supprimé par suite de l'exécution du traité de paix).		
CHAPITRE V.		
<i>Employés en disponibilité.</i>		
Unique	1	Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises. Traitement des employés rentrés en Belgique. (Loi du 4 juin 1839.) 20,000
	2	Administration de l'enregistrement, des domaines et des forêts. (Idem.) 12,000
<p>Cette somme sera affectée au traitement des employés en disponibilité, en vertu de la loi du 4 juin 1839, n° 258, et, quoique la dépense soit maintenant beaucoup plus élevée, le Ministre espère pouvoir la réduire pour 1840, au chiffre demandé.</p> <p>Le remplacement successif des agents en disponibilité permettra encore de couvrir la dépense que pourra occasionner la rentrée des employés qui profiteront du délai de 6 mois accordé par la loi précitée.</p>		
		TOTAL du chapitre V. fr.
CHAPITRE VI.		
<i>Dépenses accidentelles et imprévues.</i>		
Unique	1	Administration centrale. 6,000
	2	— des contributions directes, cadastre, douanes et accises. 8,000
	3	— de l'enregistrement, des domaines et des forêts 6,000
	4	Indemnité des commissaires du Gouvernement, près de la Banque de Belgique. 12,000
		TOTAL du chapitre VI. fr.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1840.			CRÉDITS en francs POUR L'EXERCICE 1839.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS DIMINUÉS AJOUTÉS POUR 1840.	<i>Observations</i>
CHARGES ordinaires et extraordinaires.	CHARGES extraordinaires et imprévues.	TOTAL.		en plus AU BUDGET de 1840	en moins AU BUDGET de 1840		
31,000	"	31,000	31,000	"	"		
31,000	"	31,000	31,000	"	"		
"	"	"	140,000	"	140,000		
"	32,000	32,000	"	32,000	"		
"	32,000	32,000	"	32,000	"		
20,000	12,000	32,000	20,000	12,000	"		
20,000	12,000	32,000	20,000	12,000	"		

NUMÉRO
DES ARTICLES
DE LA LOI.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.

Récapitulation.

CHAPITRE PREMIER.

Administration centrale.

1	Traitement du Ministre
2	— des fonctionnaires et employés
3	— de l'inspecteur-chef de bureau, et des employés de la vérification centrale de la comptabilité des contributions directes, etc.
4	Frais de tournées du Ministre et des fonctionnaires supérieurs
5	Matériel
6	Service de la monnaie.
7	Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des monnaies, et frais de comptage.
8	Perte et frais résultant de la refonte d'anciennes monnaies provinciales, par évaluation.
9	Magasin général des papiers.
10	Frais de publication et de rédaction de documents statistiques

CHAPITRE II.

Administration du Trésor dans les provinces.

1	Traitement des directeurs
2	Supplément de traitement aux anciens receveurs-généraux
3	Caissier-général de l'État.

CHAPITRE III.

Administration des contributions directes, cadastre, douanes, etc.

1	Traitement des employés du service sédentaire.
2	Remises et indemnités des comptables.
3	Traitement des employés du service actif.
4	Renforcement du personnel de la douane, et primes d'encouragement pour la répression de la fraude
5	Traitement des employés de la garantie
6	— du vérificateur principal et des vérificateurs des poids et mesures
7	— des avocats de l'administration
8	Frais de bureau et de tournées
9	Indemnités
10	Matériel
11	Opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg
12	Indemnités pour les transcriptions des mutations, etc., dans les bureaux de conservation aux chef-lieux des sept provinces entièrement cadastrées.

À REPORTER. fr.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1840.			CRÉDITS alloués pour l'exercice 1839.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS DÉFINITIVEMENT ALLOUÉS POUR 1840.	<i>Observations.</i>						
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		en plus AU BUDGET de 1840.	en moins AU BUDGET de 1840.								
21,000	"	786,400	642,400	144,000	"								
876,000	20,000												
30,200	"												
12,000	"												
43,000	"												
7,200	"												
30,000	"												
"	123,000												
117,000	"												
5,000	"												
86,550	"	312,450	312,450	"	"								
"	5,900												
220,000	"												
829,800	"	8,287,280	8,076,950	210,330	"								
1,680,000	"												
4,578,400	"												
225,000	"												
43,860	"												
58,100	"												
95,670	"												
186,650	"												
334,800	"												
140,000	"												
"	200,000												
25,000	"												
9,035,230	350,000							9,386,130	9,031,800	354,330	"		

CHIFFRE
DES ARTICLES
11

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.

REPORT. fr.

CHAPITRE IV.

Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.

1	Traitement des employés de l'enregistrement
2	— — du timbre
3	— — du domaine
4	— des agents forestiers
5	Remises des receveurs
6	— des greffiers
7	Frais de bureau des directeurs
8	Matériel
9	Frais de poursuites et d'instances
10	Dépenses du domaine.
11	Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers

CHAPITRE V.

Unique.	Employés en disponibilité. (Loi du 4 juin 1839)
---------	---

CHAPITRE VI.

Unique.	Dépenses accidentelles et imprévues
---------	---

TOTAUX GÉNÉRAUX. fr.

BUDGET DU MINISTRE DES FINANCES

CHIFFRES DEMANDES DU BUDGET 1840			CHIFFRES DE 1839	DIFFÉRENCES		CHIFFRES DE 1840	Observations
CHARGES DE 1840	CHARGES DE 1840	TOTAL		en 1840	en 1840		
9,033,230	530,900	9,386,130	9,031,800	354,350			
332,490	"						
50,520	"						
37,490	"						
225,000							
874,820	"						
41,000	"	1,773,620	1,999,198		223,578		
20,000	"						
28,000	"						
53,000	"						
60,800	"						
31,000	"						
	32,000	32,000		32,000	"		
20,000	12,000	32,000	20,000	12,000			
10,830,850	394,900	11,225,750	11,050,998	398,380	223,578		
DIFFÉRENCE EN FAV. . . .				174,732			

